



Pas plus de 2 °C !

L'enjeu majeur de la COP 21 : contenir le dérèglement climatique qui menace nos sociétés et nos économies, en limitant à 2°C le réchauffement climatique.

LA FRANCE S'ENGAGE
POUR LE CLIMAT
EN AVANT
LA COP21



La cop 21, c'est quoi ?

C'est la 21^e Conférence des parties, c'est-à-dire le rassemblement annuel de tous les pays désireux d'agir pour le climat. 195 pays sont actuellement présents à Paris : gouvernants et société civile.

Les enjeux ?

Signer un accord universel, applicable à tous les pays à partir de 2020, qui posera le cadre d'une transition vers des sociétés et des économies sobres en carbone, capables de faire face aux changements climatiques.

Pourquoi un accord sur le climat ?

En 2012, la température moyenne a progressé de 0,89°C par rapport à la moyenne du XX^e siècle. Elle pourrait augmenter jusqu'à 5,3°C au cours du XXI^e siècle.

Le changement climatique est une réalité. La perturbation des grands équilibres écologiques s'observe déjà : un milieu physique qui se modifie et des êtres vivants qui s'efforcent de s'adapter ou disparaissent. On commence aussi à envisager les conséquences sur les sociétés humaines : migrations forcées, multiplication des conflits (utilisation des ressources en eau, appropriation des terres fertiles...).

Où suivre la Cop 21 et se renseigner ?

Auprès de votre Espace Info Energie ou sur <http://www.cop21.gouv.fr/>

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller Info Energie

